

# Formation des médecins de l'éducation nationale

Promotion 2019 2020

Unités d'enseignement	Séquences	Champs de compétences dominants
<p><b>UE 1</b> <b>Positionnement professionnel dans le système éducatif</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Positionnement professionnel</li> <li>2. Système éducatif</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil / aide à la prise de décision des autorités, de la communauté éducative et des partenaires en faveur de la santé individuelle et collective des élèves</li> <li>• Communication sur les données de l'expertise clinique individuelle ou collective et sur les actions de santé publique et de promotion de la santé</li> <li>• Formation des membres de la communauté scolaire dans le champ de la santé individuelle et collective</li> <li>• Recueil et exploitation de données pour la production d'outils et de connaissances scientifiques sur la santé des enfants et des adolescents.</li> <li>• Conception de projets en promotion de la santé</li> <li>• Expertise médicale dans le parcours des élèves pour des scolarités réussies</li> <li>• Expertise en matière d'environnement, d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie, en adéquation avec la réglementation et les normes professionnelles</li> <li>• Gestion des situations à risque individuel ou collectif mettant en jeu la santé physique et psychique des enfants et adolescents voire des adultes de la communauté scolaire</li> <li>• Coordination d'actions, de dispositifs, de réseaux d'acteurs</li> <li>• Evaluation des actions mises en place, des dispositifs utilisés et des réponses aux orientations préconisées</li> </ul>
<p><b>UE 2</b> <b>Communication et pratiques professionnelles</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entretien motivationnel</li> <li>2. Techniques de communication</li> <li>3. Communication orale et principes d'ingénierie de formation</li> <li>4. Survenue d'événements graves en milieu scolaire : agir et communiquer</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conseil / aide à la prise de décision des autorités, de la communauté éducative et des partenaires en faveur de la santé individuelle et collective des élèves</b></li> <li>• <b>Communication sur les données de l'expertise clinique individuelle ou collective et sur les actions de santé publique et de promotion de la santé</b></li> <li>• Formation des membres de la communauté scolaire dans le champ de la santé individuelle et collective</li> <li>• Gestion des situations à risque individuel ou collectif mettant en jeu la santé physique et psychique des enfants et adolescents voire des adultes de la communauté scolaire</li> </ul>
<p><b>UE 3</b> <b>Promotion de la santé : de la conduite de projets au cadre théorique</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Cadre théorique de la promotion de la santé en milieu scolaire</li> <li>2. Cadre institutionnel de la promotion de la santé à l'éducation nationale</li> <li>3. Démarche et conduite de projet en promotion de la santé</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conception de projets en promotion de la santé</b></li> <li>• <b>Evaluation des actions mises en place, des dispositifs utilisés et des réponses aux orientations préconisées,</b></li> <li>• Communication sur les données de l'expertise clinique individuelle ou collective et sur les actions de santé publique et de promotion de la santé</li> <li>• Recueil et exploitation de données pour la production d'outils et de connaissances scientifiques sur la santé des enfants et des adolescents</li> </ul>

<p><b>UE 4</b> Thèmes prioritaires à l'éducation nationale pour le m.EN</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Thèmes pérennes</li> <li>2. Thèmes émergents</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon les thèmes retenus</li> </ul>
<p><b>UE 5</b> La santé dans l'activité et l'environnement de travail de l'élève</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ergonomie</li> <li>2. Cadre réglementaire</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Expertise en matière d'environnement d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie, en adéquation avec la réglementation et les normes professionnelles</b></li> <li>• <b>Expertise médicale dans le parcours des élèves pour des scolarités réussies</b></li> <li>• Gestion des situations à risque individuel ou collectif mettant en jeu la santé physique et psychique des enfants et adolescents voire des adultes de la communauté scolaire</li> <li>• Coordination des actions, des dispositifs ou des réseaux d'acteurs</li> </ul>
<p><b>UE 6</b> La santé publique pour le médecin de l'éducation nationale</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Séminaire Commun de Santé Publique (SCSP) - déterminants et promotion de la santé</li> <li>2. Séminaire Commun de Santé Publique (SCSP) – mesure de l'état de santé de la population</li> <li>3. Sujets de santé publique pour le médecin de l'éducation nationale</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conseil / aide à la prise de décision des autorités, de la communauté éducative et des partenaires en faveur de la santé individuelle et collective des élèves</b></li> <li>• <b>Communication sur les données de l'expertise clinique individuelle ou collective et sur les actions de sante publique et de promotion de la santé</b></li> <li>• Recueil et exploitation de données pour la production d'outils et de connaissances scientifiques sur la santé des enfants et des adolescents</li> </ul>
<p><b>UE 7</b> Troubles des apprentissages, troubles du développement, troubles psychopathologiques</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Troubles des apprentissages</li> <li>2. Troubles psychopathologiques de l'enfant et l'adolescent</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Expertise médicale dans le parcours des élèves pour des scolarités réussies</b></li> <li>• <b>Coordination d'actions, de dispositifs ou de réseaux d'acteurs</b></li> <li>• Conseil / aide à la prise de décision des autorités, de la communauté éducative et des partenaires en faveur de la santé individuelle et collective des élevés</li> <li>• Gestion des situations à risque individuel ou collectif mettant en jeu la santé physique et psychique des enfants et adolescents voire des adultes de la communauté scolaire</li> </ul>
<p><b>UE 8</b> Populations vulnérables</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Politiques de scolarisation des enfants en situation de handicap</li> <li>2. Politiques et droit de la protection de l'enfance</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Gestion des situations à risque individuel ou collectif mettant en jeu la santé physique et psychique des enfants et adolescents voire des adultes de la communauté scolaire</b></li> <li>• <b>Expertise médicale dans le parcours des élèves pour des scolarités réussies</b></li> <li>• Conseil / aide à la prise de décision des autorités, de la communauté éducative et des partenaires en faveur de la santé individuelle et collective des élèves</li> <li>• Coordination d'actions, de dispositifs ou de réseaux d'acteurs</li> <li>• Evaluation des actions mises en place, des dispositifs utilisés et des réponses aux orientations préconisées</li> </ul>
<p><b>UE 9</b> Ecrit en promotion de la santé</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Encadrement de l'écrit</li> <li>2. Les outils de la recherche</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conception de projets en promotion de la santé</b></li> <li>• <b>Recueil et exploitation de données pour la production d'outils et de connaissances scientifiques sur la santé des enfants et des adolescents</b></li> <li>• Conseil / aide à la prise de décision des autorités, de la communauté éducative et des partenaires en faveur de la santé individuelle et collective des élèves</li> </ul>